



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire  
de la commune de Varize  
14, Rue de Bannay  
57220 VARIZE

Dossier suivi par : **Pascal RIDGEN**  
Tél. : 03 87 28 30 80  
Fax : 03 87 02 79 32  
Mél : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le rejet des eaux pluviales du lotissement "Le Clos des Mirabelliers" à Varize**

Metz, le 04 juillet 2019

PJ : **Dossier de déclaration + Fiche  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Lotissement "Le Clos des Mirabelliers" à VARIZE – Rejet des eaux pluviales**

Ce dossier a été déposé par : La société NEXITY FONCIER CONSEIL de 54690 Lay Saint Christophe, représentée par Mme Ludivine TERROINE-BACUE .

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et de la fiche descriptive;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2019-000194** en date du 04 juillet 2019, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER